



Conseil communal de Genolier

Rapport de la Commission des routes & domaines

Objet : Préavis n° 11/2021

Concernant une demande de crédit de CHF 46'500.-TTC en vue de financer les travaux d'amélioration de l'évacuation des eaux de ruissellement à proximité de la Salle Communale « Le Gossan ».

Date séance: Jeudi 3 Février 2022

Présents : Thierry Stäger, Grégory Favre; Cédric Girardet et Maxime Dunand.

Excusé : Patrick Tissot

Municipalité : A.Darmon ; P.Colombo & G.Girardet

Préambule

Suite à plusieurs épisodes de fortes précipitations, ayant inondé, en partie, la Salle Communale « Le Gossan » la Municipalité a souhaité entreprendre les démarches afin d'éviter que cela ne se reproduise.

Dans un premier temps, la Municipalité a fait faire une étude sur la situation actuelle, puis, suite aux résultats de cette étude, elle demande un crédit afin d'entreprendre les quelques travaux nécessaires à l'amélioration du système d'évacuation des eaux de ruissellement.

Situation actuelle

Les relevés topographiques ainsi que l'étude complète du réseau dans la zone de la Salle Communale montrent que les installations existantes sont suffisamment dimensionnées pour évacuer les eaux de pluie, même en cas de fortes précipitations et que, s'il n'y a pas de travaux majeurs à entreprendre sur le réseau principal, il est tout de même nécessaire de prévoir quelques améliorations afin d'éviter une inondation de la Salle Communale.

Développement

La Commission des routes et domaines a pu se renseigner plus en détails sur l'étude qui a été menée ainsi que sur les travaux prévus, et a été satisfaite des réponses apportées.

Il est important de rappeler qu'au mois de Juin 2021, l'eau s'est infiltrée dans le foyer, dans le sous-sol ainsi que dans la salle Communale sans toutefois, par chance, endommager le sol de celle-ci.

Les améliorations prévues (notamment la grille en haut des escaliers ainsi qu'une nouvelle canalisation devant la porte principale) vont protéger la Salle Communale et devraient empêcher qu'un tel événement ne se reproduise.

Président : Nicolas Bolay
Ch. de la Branche 7
1272 Genolier
079 507 03 81

Secrétaire : Laurence Werlen
Ch. de Gossan 3
1272 Genolier
078 605 72 55

Courriel :
ccommunal@bluewin.ch



Conseil communal de Genolier

Rapport de la Commission des routes & domaines

Au vu de ce qui précède, la commission des routes et domaines propose au Conseil

- a) D'adopter le préavis municipal N°11/2021 concernant une demande de crédit de CHF 46'500.-TTC destiné à financer les travaux d'amélioration de l'évacuation des eaux de ruissellement à proximité de la salle communale « Le Gossan ».
- b) De prélever ce montant sur la trésorerie courante.
- c) D'autoriser la Municipalité d'amortir ce montant sur le fonds de réserve Eaux et Egoûts (9280.2)

C.Girardet
Rapporteur

M.Dunand

T. Stäger

G.Favre

Président : Nicolas Bolay
Ch. de la Branche 7
1272 Genolier
079 507 03 81

Secrétaire : Laurence Werlen
Ch. de Gossan 3
1272 Genolier
078 605 72 55

Courriel :
ccommunal@bluewin.ch